

# COMMUNE D'ARNAUD-GUILHEM

## CONSEIL MUNICIPAL

Du vingt-sept janvier deux mille vingt

### COMPTE-RENDU

<b>Présents :</b> Lydia CASTELLE, Patricia SUFFRAN, Chantal PIERRA, Georges PUISSEGUR, , David TAVASANI, Didier FOCH , Jean-Pierre VIALATTE; Jean-Louis BOULET	
<b>Excusé :</b> Laurent SALLES pouvoir à Lydia CASTELLE	<b>Absent :</b>
<b>Président de séance :</b> Jean-Pierre VIALATTE	<b>Secrétaire de séance :</b> David TAVASANI

Le quorum est atteint.

Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du quatre décembre deux mille dix-neuf.

#### Ouverture du Conseil municipal à 21h00

#### Ordre du jour:

- Délibération pour donner pouvoir à Monsieur le Maire pour liquider et mandater les dépenses d'investissement et de fonctionnement 2019 /2020. D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents et à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération
- Monsieur le Maire demande pouvoir pour liquider et mandater les dépenses d'investissement et de fonctionnement 2019 /2020, et l'autorisation de signer tous les documents, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour 9  
Contre 0  
Abstention 0

- **Questions diverses**

- . Planning pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020.
- . Site internet en maintenance durant la campagne électorale.
- . Conclusions sur la l'enquête concernant la disparition des mitrailleuses.
- . Le Maire informe le Conseil municipal que ses indemnités sont toujours reversées à la commune et qu'une partie sera utilisée pour l'achat d'une table d'orientation, qui sera installée sur l'aire randonneurs.

**Fin du Conseil municipal à 22h00**

Question du Public: